



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 3360

### Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la délinquance à Paris. Depuis plusieurs années, la délinquance à Paris était en hausse. Aussi, elle souhaiterait connaître le détail des mesures qui ont été mises en place et les chiffres confirmant les premiers résultats de la politique menée par le Gouvernement depuis juin dernier.

### Texte de la réponse

L'analyse des données statistiques de la délinquance enregistrée à Paris de juin à septembre met en évidence une évolution particulièrement favorable. Les faits enregistrés en matière de délinquance générale au cours de ces quatre mois connaissent une baisse globale de 5,94 % par rapport à la période équivalente de l'année précédente, représentant 95 122 faits contre 101 135, soit une diminution de plus de 6 000 faits. La délinquance de voie publique qui regroupe les infractions les plus sensibles en terme de sentiment d'insécurité (vols avec violences, cambriolages, vols de voiture) connaît un résultat encore plus probant avec une baisse de 12,8 % par rapport à la même période de l'année 2001. Plusieurs éléments ont permis d'obtenir ces résultats significatifs et encourageants : l'achèvement de la mise en place de la police de quartier dans la capitale qui s'est traduite par une augmentation des effectifs de police dans les commissariats d'arrondissement (renforcement de fonctionnaires dans les services de l'accueil, de la recherche et de l'investigation judiciaire - SARIJ -, et des brigades anti-criminalité - BAC -) étoffant les capacités d'investigation de la police parisienne ; la prévention de la délinquance, réalisée par un déploiement d'effectifs visibles et dissuasifs dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, renforcés par des équipes civiles (brigades anti-criminalité de secteurs, d'arrondissements, de nuit, groupes de soutien aux policiers de quartiers, effectifs de renfort de la direction de l'ordre public et de la circulation, des compagnies républicaines de sécurité et de la gendarmerie mobile). Cette forte mobilisation a permis une surveillance des gares, des secteurs touristiques, et des transports en commun de la capitale, susceptibles de connaître durant l'été une augmentation du trafic des stupéfiants et des délits de voie publique. Aux opérations de sécurisation se sont ajoutées cette année les interventions d'une unité exclusivement consacrée à la lutte contre les vols à la tire qui a principalement opéré sur plusieurs pôles sensibles tels les « grands magasins », le Palais Royal ou le secteur des Halles. Cette mobilisation des effectifs a permis de réaliser 1 240 opérations de sécurisation (soit une progression de 7,27 % par rapport à l'été 2001 au cours duquel 1 156 opérations avaient été menées). Enfin, l'analyse des données statistiques relatives aux faits élucidés, aux délits révélés, aux personnes mises en cause et aux gardes à vue confirme l'engagement de l'ensemble des services de police. Dans ces quatre domaines, les indicateurs affichent en effet des hausses importantes qui se déclinent ainsi : + 14,54 % pour les faits élucidés ; + 36,48 % pour les délits révélés par l'activité des services de police ; + 15,25 % pour les personnes mises en cause ; + 17,18 % pour les gardes à vue. La politique de sécurité intérieure entreprise par le Gouvernement sera poursuivie jusqu'au rétablissement de la sécurité publique qui constitue l'une de ses priorités d'action.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Aurillac](#)

**Circonscription :** Paris (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3360

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 septembre 2002, page 3221

**Réponse publiée le :** 2 décembre 2002, page 4657